

COMMENTAIRE SUR “LA DONNE DÉMOGRAPHIQUE”, DE JACQUES VALLIN

MICHEL SCHOOPYANS

Je voudrais avant tout féliciter M. Vallin pour son exposé remarquablement documenté. J'admire aussi la maîtrise avec laquelle il a réussi à structurer une matière aussi vaste et aussi complexe. *Vaste* parce que les populations du monde sont particulièrement contrastées. Toutes ont leur histoire, et celle-ci dépend non seulement de l'environnement physique, mais aussi des guerres, des régimes politiques, des relations commerciales et de bien d'autres facteurs historiques qu'on ne peut ignorer si l'on veut comprendre la diversité des populations présentes. Celles-ci affichent aussi des diversités qui résultent de l'influence exercée aujourd'hui sur elles par les gouvernements, les opportunités d'emplois, la répartition des revenus, la protection des droits de l'homme – pour ne citer que ces exemples. Toujours à la suite de M. Vallin, on accordera que les perspectives d'avenir sont très différentes selon les populations, ainsi que le démographe le souligne à propos, notamment, des pays en voie de développement.

Matière vaste, donc, mais aussi *complexe*, car traiter de la distribution par âge des populations humaines requiert la mise en œuvre de méthodes et l'intégration de paramètres différents, comme par exemple les taux de natalité et de mortalité, les indices synthétiques de fécondité, les fenêtres, les pyramides des âges selon les proportions ou selon les effectifs. Il faut aussi pouvoir tirer parti, pour l'avenir, des leçons de la démographie historique et estimer le crédit que l'on peut accorder aux statistiques relatives aux pays en voie de développement.

Il appartiendra à l'Académie *d'expliciter* les enseignements qui se dégagent de l'imposante monographie de M. Vallin. Travail difficile, sans doute, mais qui nous permettra d'aller plus avant dans nos échanges sur les rapports entre générations.

Permettez-moi à présent de proposer quelques réflexions, voire quelques interrogations, que suscite en moi l'étude du Professeur Vallin.

La première question qui me vient à l'esprit concerne *les pays en développement*. Afin de simplifier, je laisse ici de côté la distinction signalée par M. Vallin entre "pays intermédiaires" et "pays moins développés". Comment ces pays pourraient-ils connaître leurs réalités démographiques sans dépendre scientifiquement de pays capables de produire du savoir démographique de qualité? De l'exposé de M. Vallin il apparaît clairement que les connaissances relatives, par exemple, à la fenêtre démographique de tel pays peuvent pousser des nations, ambitieuses et dominatrices, à faire des recommandations perverses à des populations dépourvues d'instruments valables d'analyse scientifique. Bien plus de telles *informations d'initiés* peuvent être exploitées à différents niveaux. Je songe ici au cas du Brésil, où la stratification sociale s'exprime dans les inégalités scandaleuses au niveau de l'accès au savoir en général, et en particulier à la connaissance des réalités démographiques nationales.

Le problème se retrouve au niveau plus général des *relations internationales*, où sous couvert d'efficacité, d'utilité, d'aide au développement, des technocrates, forts de leurs connaissances, peuvent freiner le juste développement d'une population.

Enfin, le problème se pose aussi, si j'ose dire, *au sommet de la pyramide*. Quel moyen avons-nous – par exemple au niveau de l'IBGE (*Instituto Brasileiro de Geografia e Estatística*) ou même de l'INED – de contrôler la loyauté et la scientificité des données fournies par le *Bureau of Census* ou par la *Division de la Population*, organe du reste respectable de l'ONU, face à laquelle même l'Eurostat faisait difficilement le poids, y compris avant ses turbulences.

Pour terminer cette première réflexion, je constate qu'il en va de la science de la population comme de toute autre discipline scientifique – la géographie, les sciences biomédicales, l'histoire, l'agronomie, etc. – elle peut être manipulée et manipulante.

Le texte de M. Vallin nous rappelle aussi les *limites de la démographie au niveau de l'anthropologie*. Pour le démographe, l'homme est un individu; il fait partie d'une cohorte. A la limite on pourrait appliquer les mêmes méthodes d'analyse et les mêmes instruments mathématiques à l'étude des populations animales et à celle des populations humaines. L'idée de projection et celles d'hypothèses haute, moyenne ou basse, si souvent évoquées dans les recherches sur la population humaine, présupposent que si, par exemple, les conditions générales actuelles, et en particulier les indices de fécondité, restent ce qu'elles sont aujourd'hui, la structure par âge de telle population se présentera sous telle forme d'ici cinquante ans. Sans doute,

du point de vue mathématique. Mais les projections démenties par les faits sont fréquentes et souvent impressionnantes. Même à l'ONU, la Division de la Population a dû reconnaître la chute plus rapide que prévu de la fécondité, à peu près partout dans le monde, ainsi que le vieillissement rapide de la population mondiale. Le FNUAP lui-même a dû sortir de ses retranchements idéologiques pour reconnaître certains faits, sans pour autant y adapter ses programmes.

La science de la population est donc d'un précieux secours, mais elle doit *accepter d'accueillir des paramètres qui échappent à sa saisie*. Dans la réalité humaine concrète, on n'a pas affaire à des monades, à des individus objectivés dans une série numérique. Les conclusions des analyses démographiques ne sauraient mettre entre parenthèses le fait que les hommes sont capables juger par eux-mêmes, qu'ils ont de la mémoire et sont sujets d'histoire, qu'ils sont libres et que donc leur comportement est largement imprévisible, qu'ils sont ouverts à certaines valeurs humaines, comme la justice et la solidarité, ou religieuses, comme la charité et le pardon.

Il est non moins évident que lorsqu'il s'agit de relations intergénérationnelles il est difficile de ne guère *prendre en compte la famille et le mariage*. Ce sont là en effet des institutions naturelles, antérieures aux diverses organisations que leur donnent les différentes cultures. Cette double réalité relationnelle est constitutive même de la génération au sens de transmission de la vie comme au sens de cohorte.

Qu'il me soit permis d'ajouter encore quelques observations plus particulières.

P. 39: Il serait utile de préciser que le fameux Indice Synthétique de Fécondité de 2.1, nécessaire au remplacement de la population, ne vaut que pour les pays jouissant des meilleures conditions de vie. Cet indice est certainement plus élevé dans les "pays moins développés", comme la Bolivie ou le Pakistan.

P. 39: Je me demande si les "deux façons de mesurer, techniquement, la *fécondité de remplacement*" ne mesurent pas, en réalité, des choses différentes. La réponse affirmative semble suggérée par M. Vallin lui-même lorsqu'il évoque la mesure longitudinale et la mesure transversale. Ne mesure-t-on pas, dans un cas, la fécondité des générations de l'année considérée et, dans l'autre cas, la fécondité d'une génération?

P. 41 note 3: La définition du "vieillissement de la population [envisagé comme] toute augmentation de la *proportion* de la population ayant un âge supérieur à un certain seuil ..." inclut-elle le vieillissement résultant de l'accroissement du *nombre* de personnes âgées bénéficiant de meilleures

conditions de vie? Le vieillissement par augmentation de la proportion n'est-il pas dû surtout à la baisse de la fécondité?

Pp. 46, 48, 51, etc. référence à l'année 1960. Pourquoi cette année est-elle charnière?

P. 46: "... l'espérance de vie a toujours été principalement due à la baisse de la mortalité infantile. Et l'effet de ce recul sur la pyramide des âges est tout à fait assimilable à celui d'une hausse de la fécondité". Mais si l'on admet cette assimilation, ne faut-il pas également assimiler les avortements à une baisse de la fécondité et les répercuter sur la pyramide des âges?

P. 48: Surgit une instance prolongeant celle exposée ci-dessus. Si l'effet de la lutte contre la mortalité infantile et juvénile est présenté comme équivalent à l'augmentation de la natalité, pourquoi ne pas *ajouter* le nombre d'avortements comme effet diminuant le bénéfice de la chute de la mortalité infantile et juvénile? Par ailleurs l'effet bénéfique de l'abaissement de la mortalité infantile et juvénile ne pourra grandir indéfiniment. Il est difficile de faire mieux que le Japon, qui affiche une mortalité infantile de 3‰ (PRB 2003).

P. 50: S'agit-il de "maîtrise de la croissance", ce qui insinue des interventions volontaristes, ou d'une adaptation naturelle des comportements de fécondité à une mortalité durablement abaissée? N'est-ce pas la mortalité qui commande?

P. 53: Il serait utile de comparer la structure par âge telle qu'elle se présente aujourd'hui aux USA et dans les nations européennes. C'est là un problème crucial.

P. 59: L'horizon 2050, souvent mentionné par l'ONU pour souligner la distinction entre pays développés et moins développés, est tout à fait arbitraire. Elle préjuge de la diversité avec laquelle les pays vont se développer ou stagner. En outre elle ne tient pas compte des écarts de richesse qui, à l'intérieur des pays concernés, opposent les classes très aisées et les pauvres. Tel est par exemple le cas du Brésil.

P. 65 s.: Ne serait-il pas opportun d'attirer l'attention sur les différences que l'on observe au niveau local, et même à l'intérieur des nations? La Wallonie diffère de la Flandre; la Sicile de la Lombardie; le Nordeste brésilien de São Paulo; le Honduras du Costa Rica, etc.

P. 72: La conclusion de M. Vallin est surprenante. Peu d'éléments autorisent à affirmer que les pays ont eu le temps de se préparer au vieillissement. La France n'était pas préparée à la surmortalité des vieillards provoquée par la canicule de 2003; on l'a assez reproché aux gouvernants. Presque partout les caisses de retraites sont en déficit. Il arrive qu'elles se

financent par des emprunts! En Italie ont eu lieu des manifestations contre la réforme des retraites. Dans aucun pays d'Europe occidentale on ne voit émerger une volonté de réformer le système des pensions de retraite.

Conclusion

La remarquable communication de M. Vallin mérite quelques considérations finales, qui résumeront notre commentaire.

Nous entrons dans un monde où les actifs vont s'apercevoir rapidement du poids que représentent pour eux la masse des personnes âgées dépendantes. Dans un grand nombre de cas, mais selon des calendriers différents, cette masse sera perçue comme écrasante par les adultes. C'est ce que suggèrent plusieurs pyramides des âges en forme de toupies. Il va donc de soi que les adultes – dont certains seront chômeurs – ne supporteront pas indéfiniment le poids de ces vieillards dont le nombre et la proportion vont croissant.

De ce déséquilibre résulteront des *tensions* très fortes *entre générations*. Ces tensions seront même aggravées pour deux raisons principales. D'une part, des adultes actifs auront des enfants; ils auront donc à leur charge non seulement des dépendants âgés, mais aussi un contingent de dépendants jeunes, dont ils devront assurer l'éducation. D'autre part, ces mêmes adultes rechigneront à payer, via l'alourdissement de la pression fiscale, les pensions et les soins des vieillards, alors même que ces derniers, en raison de leur poids électoral, "bénéficieront", au détriment des adultes et des jeunes, de la démagogie des mandataires politiques.

Cette tension "intergénérationnelle" sera encore radicalisée à mesure que l'euthanasie sera présentée comme la *solution finale* aux impasses de la Sécurité Sociale.

Voilà quelques-uns des défis que notre Académie ne saurait ignorer.